# Le mot du Maire

L'année scolaire à peine achevée, il convient de se pencher sur celle qui commencera avec toutes les modifications qui auront lieu dues à la réforme des rythmes scolaires imposée par le ministère de l'éducation nationale. Cette réforme aura tout au long de l'année fait l'objet d'enquêtes, de réunions, de consignes, d'instructions, de courriers, de manifestations, de pétitions....etc., sans que pour autant une ligne de conduite fasse l'unanimité.

Pour autant les municipalités se sont retrouvées (et plus précisément le maire à qui il revient de prendre la décision) obligées de mettre en place les fameuses activités périscolaires.

Il était impossible de prendre une décision qui puisse satisfaire tout le monde (entre ceux qui sont pour la réforme, ceux qui sont contre, ceux qui ne souhaitent pas de changement, ceux qui souhaitent l'école le samedi et inversement...) il m'a donc fallu trancher pour la moins mauvaise dans le lot des solutions, et surtout pour la moins onéreuse pour la commune. Il ne faut surtout pas oublier que les finances des communes proviennent pour l'essentiel de nos impôts locaux et que je vous suis redevable, avec le conseil, de l'utilisation que nous faisons de votre argent.

Il n'y aura donc pas d'activités supplémentaires de mises en place. Nous gardons celles qui sont déjà mises en œuvre. Les horaires scolaires seront : 9h 12h-14h 16h15 avec école le mercredi matin. Cette demi-journée du mercredi est fortement conseillée par l'éducation nationale. Pour cette demi-journée, une garderie du matin sera installée, ainsi qu'une surveillance de 12h, (fin des cours) à 12h30 afin que les parents qui travaillent et qui terminent à midi aient le temps de récupérer leurs enfants.

Beaucoup de perturbations, de réorganisation à tous les niveaux pour une réforme discutable dont les enfants ne seront peut être pas les gagnants au final.

Avec tout mon dévouement. **P.Foulon** 





# L'édito

Après avoir parcouru toute la Loire à vélo avec des membres de l'AMS dans le cadre des 20 ans de l'association. nous avons pu apercevoir combien notre Loire est belle, changeante et sauvage tout au long de son parcours. Nous nous sommes arrêtés dans des cadres agréables, mais notre quartier du « vieux bourg » n'a rien à envier à ceuxci. Il ne faudrait pas grand-chose pour que cet endroit devienne vite très attrayant et attire les touristes de cette fameuse Loire à vélo. La municipalité va s'y attacher, conformément à ce qui a été annoncé lors des dernières élections, et va engager une réflexion sur ce projet. Nous pourrons en parler, si vous le souhaitez, notamment le jour de la Saint Pierre (samedi 28 juin) puisque l'apéritif offert par la municipalité est servi dans ce lieu si sympathique. Une grande partie des conseillères et conseillers vous attendra.

Venez nombreux.

# Sommaire

Page 1 : Le mot du Maire - L'édito

Page 2 : L'école municipale

Page 3 : Bibliothèque - Résultats élections européennes - Les travaux dans la commune - Rappels

Page 4 et 5 : Retour sur les derniers évènements

Page 6: « Saint Père d'antan »

Page 7 : Evènements à venir - Nou-

velle activité - Quizz

Page 8 : Les nouvelles du conseil

municipal - Agenda

# L'école municipale Victor Meunier



# Notre projet 2014!

Cette année, nous avons choisi comme thème de travail de toutes les classes : La science, les expériences et la Loi-

re. Nous avons fait beaucoup de recherches sur les expériences qu'on pouvait faire avec de l'eau et nous avons organisé une exposition en décembre où on montrait des expériences et expliquait aux parents ce qu'on avait appris.

Après, on a préparé notre classe de découverte du mois de mai sur le même thème.

L'A.M.S. (l'association qui a comme section notre association USEP) a d'abord organisé pour l'anniversaire de ses 20 ans la remontée de la Loire avec les sentiers de la Loire à vélo.

Ils ont pédalé de Saint Nazaire (à l'embouchure de la Loire) jusqu' à Cuffy (au bec d'Allier à côté de Nevers) pendant les vacances de printemps. Juste après, nous sommes partis en classe de découverte à partir du lundi 5 mai. Nous avons d'abord passé une semaine dans le Massif Central à Saint-Beauzire (à côté de Brioude) avec toutes les classes du CP au CM2. Nous avons travaillé sur les volcans, sur les énergies, sur l'astronomie et sur les expériences avec l'eau de nouveau.

Nous sommes allés à Vulcania, au Puy de Lemptegy. Nous avons visité un parc éolien et nous avons fait plusieurs randonnées, notamment pour monter au sommet du Puy de la Vache, du Puy de Dôme et des collines de Saint Beauzire. Nous avons travaillé avec deux intervenants en astronomie qui étaient guides de moyenne montagne, Fabien et Jean Marie. On a appris les constellations, le système solaire et à se repérer dans le ciel et les satellites.





Le vendredi 9 mai, après déjeuner, les CP et les CE1 sont revenus à Saint-Père en car. Les Cycles trois (CE2, CM1 et CM2) sont allés observer les sources de la Loire.

Après, nous sommes allés à l'association Ebullisciences pour travailler avec des scientifiques sur des expériences et des recherches de science.



Enfin, nous avons retrouvé nos bicyclettes à Charolles (à côté de Digoin) et nous sommes revenus en une semaine à Saint-Père en vélo (en roulant un peu plus de 300 km), en autogestion.

Nous avons fait 6 étapes et avons couché à Pierrefitte sur Loire, Gannay, Gimouille, Garchy et Chatillon sur Loire, des fois en camping et des fois en centre. Nous avons traversé trois pont-canal, visité l'observaloire à Digoin et vu le bec d'Allier.

L'A.M.S. nous avait donné une mascotte (coin-coin) qu'ils avaient emmené avec eux de Saint Na-

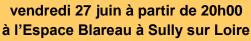
zaire à Cuffy; avec les deux projets, « coincoin » a voyagé à bicyclette sur toute la distance de la Loire, de sa source à son estuaire.



Nous avons appris plein de choses et aussi à vivre ensemble et à nous aider. C'était un grand projet, des fois difficiles, mais nous avons beaucoup de bons souvenirs et nous sommes fiers d'être arrivés au bout.

# Le spectacle de fin d'année

Pour parler de tout ce que nous avons appris sur les sciences et la Loire, nous avons écrit un journal d'école spécial classe de découverte et préparé un spectacle que nous montrerons-le :

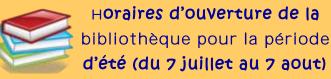


Cela s'appellera : « Intellomania : Fortifique scienmule d'une pogique mation... » .

Venez nombreux nous soutenir ce soir là !

Pour tous les coopérateurs, Basile et Léonie

# Bibliothèque municipale



MARDI 09h00 - 12h00

14h30 - 17h00

JEUDI 09h30 - 12h00

14h30 - 17h00

Fermeture pour les congés d'été le jeudi 7 aout au soir. Réouverture le lundi 1 septembre aux heures d'ouvertures habituelles L'équipe de la bibliothèque municipale vous invite dès

le **mercredi 16 juin** jusqu'à fin juillet à venir découvrir sa nouvelle exposition sur un thème de saison! :

### "Jardiner naturellement"

Venez partager un instant en notre compagnie dans notre petit jardin soigneusement décoré!

# Résultats des élections européennes à St Père

Tendance	Tête de liste	% Voix
Liste Front National	Bernard MONOT	36,54%
Liste Union pour un Mouvement Populaire	Brice HORTEFEUX	23,32%
Liste Union de la Gauche	Jean-Paul DENANOT	9,13%
Liste Union du Centre	Sophie AUCONIE	8,17%
Liste Front de Gauche	Corinne MOREL DARLEUX	4,33%
Liste Europe-Ecologie-Les Verts	Clarisse HEUSQUIN	4,57%
Liste Divers droite	Patrice COURT-FORTUNE	3,85%
Liste Divers gauche	Laurence DANIEAU	1,68%
Liste Divers	Marie-Martine HULOT	1,44%
Liste Extrême gauche	Marie SAVRE	0,96%
Liste Divers droite	Sabine THILLAYE	2,16%
Liste Divers	Michelle OGER NIVARD	1,92%
Liste Divers	Béatrice ROBROLLE-MARY	1,20%
Liste Divers	Vincent BROUSSEAU	0,48%
Liste Divers	Marcelle PROVOST	0,24%

Nombre d'inscrits : 793 Nombre de votants : 433 Taux de participation : 54,60%

Blancs : 2,77 % Nuls : 1,15%

> <u>2 élus Front National :</u> Bernard MONOT, Jeanne POTHAIN

<u>2 élus Union pour un Mouvement</u>
<u>Populaire :</u>
Brice HORTEFEUX,
Angélique DELAHAYE

1 élus Union de la Gauche : Jean-Paul DENANOT

# Les travaux dans la commune



Nous avons à déplorer le vol de fleurs, notamment dans les bacs du vieux bourg. Celles-ci avaient été plantées depuis peu et devaient agrémenter la commune. Sachez qu'elles ne seront pas remplacées. La commune n'a pas pour vocation à être le fournisseur en fleurs de certains que nous qualifierons de malhonnêtes.

# Rappel: Nuisance sonore et feu

Vous devez respecter certains horaires pour utiliser vos matériels de jardin à moteur. Vous êtes passibles d'amendes, **sovez respectueux de vos voisins**!

Jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

. Le samedi : 9h à 12h et de 15h à 19h

. Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h





À l'approche de l'été, il est rappelé que les feux de déchets sont interdits dans la commune.

# Retour sur quelques évènements

# 🗽 🕻 L'A.M.S. fête ses 20 ans

L'A.M.S. fête ses 20ans (eh oui déjà !). Une soirée marquant cet évènement a été organisée le 03 mai, 80 licenciés (actuels et anciens) se sont retrouvés à la salle polyvalente de Saint Père pour une soirée de convivialité où chacun a pu relater tous les exploits sportifs des 10 dernières années.



Mais en préambule pour célébrer cet évènement les membres de l'association s'étaient mis en tête de réaliser la Loire à vélo dans son intégralité, cela s'est fait du 20 avril au 02 mai en 10 étapes de Saint Brévin à Cuffy. 19 personnes âgées de 40 à 75 ans (Bravo à Guy le doyen) ont participé à cette aventure avec notamment 4 Saint Patériens (des habitants de Saint Père dans la Nièvre). Ils ont retrouvé des Saint Péretziens (les gens de Saint Père en Retz) le weekend de Pâques. Cette commune a agréablement accueilli nos cyclistes pendant 2 jours et 2 nuits. 9 sur les 19 ont réalisé le périple en entier et ont donc parcouru 750 km, par tous les temps, car la pluie s'est invitée quotidiennement lors de la deuxième semaine. Ils ont pu s'apercevoir que la Loire à vélo ce n'est pas



aussi plat que l'on veut bien le dire surtout dans la partie Angers-Tours. Tous les participants ont vécu 2 semaines superbes et ont pu constater que La Loire est bien un fleuve « sauvage » et que les vues ligériennes sont aussi variées que magnifiques.

Avec les élèves de l'école primaire de la commune qui, dans le cadre de sa classe de découverte ont parcouru à vélo la partie Mont Gerbier de Jonc à Nevers, avec Coin-Coin la mascotte de ce périple, les Saint-Pèrois auront parcouru toute la Loire durant l'année 2014.

Bravo à eux.







# Vide greniers et foire artisanale

L'association Saint Père En Fête avait organisé le dimanche 27 avril un vide grenier dans les rues du bourg. Une météo à ne pas mettre un exposant dehors a vu quand même quelques courageux braver la pluie et le froid pour honorer la tradition du vide-greniers de printemps.



Commémoration 8 mai 1945

# Retour sur quelques évènements (suite)



# Course cycliste

Vendredi 16 mai Saint Père En Fête, en partenariat avec le CSMS cyclisme, avait organisé une course dans les rues du village. La quatrième édition du grand prix cycliste UFOLEP de Saint Père s'est

déroulée sous le soleil. L'épreuve divisée en 2 catégories, comptait au départ 39 coureurs dont le père Robert LEROY, curé de Sully et champion régional des ecclésiastiques. Après un tour d'honneur effectué par une dizaine d'enfants de l'école et leur directeur Rémi BEDU, ce sont Miss Saint Père et Patrick FOULON, qui ont donné le départ officiel. Le service d'ordre et le point buvette étaient assurés par la commune et les



bénévoles de l'association. Les nombreux spectateurs massés le long des barrières ont pu suivre en toute sécurité cette épreuve haletante remportée au sprint par Y. PASQUET (St-Jean cyclisme) en 2<sup>ème</sup> catégorie et par BOURDIAUX (A.C. Gordonienne) en 3<sup>ème</sup> catégorie. Rendez-vous est déjà donné pour 2015.



# A l'éducation canine

Le 11 mai a eu lieu la fête du club où un repas a été organisé dans une excellente ambiance.

Stéphane Chevalier et son berger belge malinois après avoir passé brillamment les concours sélectifs de Cognac, la Souterraine, et Dreux ont été sélectionnés pour le championnat de France en ring qui aura lieu à Brive le 28 et 29 juin.

Ils représenteront les couleurs de St Père sur Loire. Nous leur souhaitons bonne chance.

Les cours d'éducation ont lieu tous les samedis après midi à 14h30.

Pour tous renseignements Francis Mercier: 06.09.16.73.38

# ᢏ Quartier des « Hauts de l']sle »

Cette fête prend tout doucement forme dans la commune, « les Hauts de l'Isle » après une quinzaine d'années d'interruption ont renoué avec la tradition à l'initiative de Muriel, Damien, Didier, etc. Le 24 mai une cinquantaine de riverains se sont retrouvés pour un après midi « jeux » et une soirée « repas partagé ». Tous les participants ont juré de recommencer l'année prochaine. Les habitants de la rue du Gâtinais doivent eux aussi se rassembler au mois de juillet. Les moments partagés sont sans doute les meilleurs que l'on puisse vivre, alors n'hésitez plus. La commune mettra la logistique à disposition s'il y a des besoins.



# La remontée du Saumon

Le vieux bourg animé par des bateaux sur la Loire voilà ce que nous avons pu observer pendant le week-end de l'ascension au cours de la 2ème édition «Remontée du saumon». C'est une chose qu'il faudrait sans doute voir plus souvent. Pourquoi Saint Père n'aurait il pas son bateau !! L'idée fait son chemin dans certaines têtes de la commune...Affaire à suivre.

# « St Père d'antan » : La farce du héron

A cette époque, maman travaillait au café du pont tenu par M et Mme RAT, faisait le ménage et servait à l'occasion.

Un jour, Mme RAT prend la décision de faire le ménage dans une chambre du rez-de-chaussée; Sur la cheminée trônait depuis fort long-temps un superbe héron devenu avec l'âge très poussiéreux et qui commençait à perdre ses plumes.

- Olga, allez me flanquer ce bestiau à la Loire !

Sitôt dit, sitôt fait ; voilà notre échassier retrouvant

son élément d'origine, mais , hélas, dans une position

inhabituelle. Le regardant flotter à la dérive, maman se dit

- Il en a pour un moment avant d'arriver à Nantes!

De fait, il n'alla pas loin ; le courant et le vent aidant, le voilà qui s'échoue sur une grève après le pont du chemin de fer, au lieu-dit « le petit bois ». Comble de

hasard, mon père qui, à midi, revenait de sortir du sable, aperçoit la bestiole, arrête les chevaux, l'attrape et la plante dans le sable près du courant d'eau, évaluant déjà l'ampleur de la bonne blague qu'il allait faire. En rejoignant la ferme, il passe devant la maison du père LÉGER, notre dernier batelier de Loire de la Région qui, comme à l'habitude, revenait de jeter un coup d'œil sur son bateau amarré au bas de l'escalier de pierre.



- Alors; Henry c'est l'heure de la soupe, dit le brave homme.
- Eh! oui. Tenez, je viens de voir un héron prés du « petit bois ».

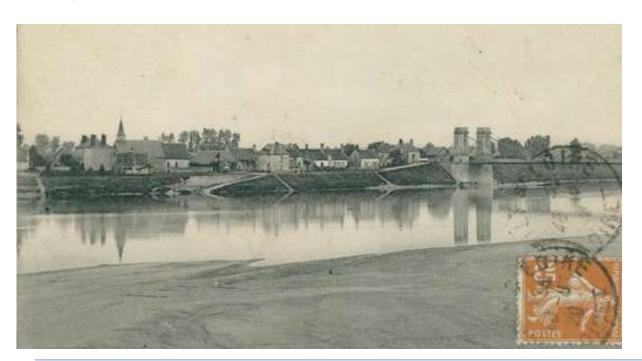
Les réflexes de notre batelier n'ont pas vieilli ; il appelle son chien « Bibi », un grand bleu, décroche son fusil, et le voilà parti, se dissimulant derrière les tas de sable entreposés par les rouliers, recommandant souvent à Bibi de se tenir derrière lui. Il arrive à proximité de l'oiseau, vise, tire... Jugez de sa déconvenue.

Au bruit de sa détonation, les curieux du bourg, mis au courant, arrivent sur le quai et accueillant le père LÉ-GER, penaud, et qui maugrée :

- C'était un empaillé!

Mon père, par respect pour un voisin, ne s'est jamais vanté de cette blague, mais il était très heureux.

Dame, à cette époque, il n'y avait pas de télévision et presque pas de poste de T.S.F. alors il fallait bien se dérider.





Hubert Villedanné









de IV lij 50 å 10 lij 50 var Falre de Leire, daar vaj endre opploble de embregê ENTRÉE : 106

2 plutar de danye • Surette • Tambela • Parting gratula





# Nouvelle activité



Besoin de s'accorder un moment pour soi L'Aparté Beauté est la! Cathy, esthéticienne depuis 13 ans , vous propose avec la plus grande rigueur et qualité des soins visages et corps. Je vous offre une aparté inoubliable bercée par des senteurs fleuries et fruitées, votre peau sera comme neuve, en harmonie avec vous même. Tout ceci réalisé en douceur avec "Oxalia" cosmétiques biologiques professionnels. Sans oublier les autres apartés tels que les modelages du corps, les soins des mains et des pieds, les épilations et la beauté des cils. Parce que vous rendre belle est ma priorité, n'hésitez plus! Je suis a votre disposition du Lundi au Samedi, de 9h30 à 18h30.

Tél 06 82 31 01 98 - laparte.beaute@yahoo.fr

réunira cette année toutes les personnes qui sont nées une année se finissant par 4 et qui sont Saint-Pèrois ou y ont été. Si vous êtes dans ce cas là, que vous n'avez pas encore été contacté et que vous êtes désireux de participer à cette grande journée, venez-vous faire connaître en mairie le plus tôt possible.

Classes ».

Cette journée est programmée cette année le dimanche 16 novembre. Le programme définitif ne devrait pas être très éloiqné de celui ci :

## CLASSE «4»

10 h 00 : Rassemblement à la salle polyvalente

10 h 30 : Départ pour la balade des nouveaux nés

11 h 30 : Retour de la balade et prise de photos souvenirs

12 h 00 : Apéritif

12 h 30 : Repas servi dans la salle polyvalente Une participation sera demandée

17 h 00 Jeux, Chansons « interclasses »

Poursuite de la journée et de la soirée, en fonction des invités et de leurs amis.

# À la découverte de St Père



Où se situe cette dalle en pierre?

Indice : Le sigle, sur cette pierre, est mondialement connu



Réponse dans le prochain numéro

# Des nouvelles du conseil municipal



### \_e conseil municipal du 23/03/2014 :

### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections du 23 mars 2014 et a déclaré installer BRETON Denis, BASTY Raymonde, BOUCHARD Yvette, CLOUTIER Jacky, BOISQUILLON Alain, FOULON Patrick, LEBRUN Francis, BERRUE Didier, THIBAULT Nathalie, HIRLAY Jacques, ZUSATZ Christelle, DARGENT Séverine, POTEAU Laura, MARTIN Annie, TELLIER Didier dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

### **ELECTION DU MAIRE**

Monsieur Denis BRETON, le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal, a pris la présidence de l'Assemblée.

M. Patrick FOULON, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages (12 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention), a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

### **DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Le Conseil Municipal, par un vote à bulletin secret (13 voix pour et 2 abstentions) adopte la proposition de Monsieur le Maire d'élire 3 Adjoints.

### **ELECTION DES ADJOINTS**

L'unique liste déposée, ayant obtenu la majorité absolue (13 voix pour et 2 voix contre), ont été proclamés Adjoints au Maire : M. Denis BRETON, Mme Nathalie THIBAULT et M. Jacky CLOUTIER.

### VOTE DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE

Le Conseil Municipal décide, par 13 voix pour et 2 voix contre, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 36,5 % du traitement de l'indice brut 1015.

# <u>VOTE DES INDEMNITES DE FONCTION DES AD</u>JOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal décide, par 13 voix pour et 2 voix contre, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjoints au Maire à 16 % du traitement de l'indice brut 1015.

### **SICALA: ELECTION DES DELEGUES**

Le Conseil Municipal désigne M. Jacky CLOU-TIER, délégué titulaire et Mme Séverine DAR-GENT, déléguée suppléante.

# SIVU DE SULLY SUR LOIRE ET SAINT PERE SUR LOIRE : ELECTION DES DELEGUES

Le Conseil Municipal désigne :

- M. Denis BRETON et Mme Nathalie THIBAULT, délégués titulaires.
- M. Alain BOISQUILLON et M. Patrick FOULON, délégués suppléants.

# SICTOM DE CHATEAUNEUF SUR LOIRE : ELECTION DES DELEGUES

Le Conseil Municipal désigne M. Denis BRETON, délégué titulaire et Mme Christelle ZUSATZ, déléguée suppléante.

### PAYS SOLOGNE VAL SUD : ELECTION DES DELE-GUES

Le Conseil Municipal désigne MM Didier BERRUE et Francis LEBRUN, délégués titulaires.

### SYNDICAT DE LA BONNEE : ELECTION DES DELE-GUES

Le Conseil Municipal désigne :

 MM Patrick FOULON et Jacques HIRLAY, déléqués titulaires.

M. Didier BERRUE, délégué suppléant.

### NOMINATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Jacky CLOUTIER, Adjoint au Maire, « Correspondant défense ».

### **CCAS: ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Le Conseil Municipal fixe à 10 le nombre des membres du Conseil d''Administration du Centre Communal d'Action Sociale, étant entendu qu'une moitié est désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le Maire.

MM. Patrick FOULON, Denis BRETON et Jacques HIRLAY, Mmes Christelle ZUSATZ et Annie MAR-TIN sont désignés membres élus au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

# ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Cette commission est composée de M. le Maire en qualité de Président et de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le Conseil Municipal en son sein.

Le Conseil Municipal désigne :

- MM Denis BRETON, Didier BERRUE, Didier TELLIER, membres titulaires ;
- M. Francis LEBRUN, Mmes Raymonde BASTY et Annie MARTIN, membres suppléants.



### Le conseil municipal du 18/04/2014 :

# DEMISSION DE MME ANNIE MARTIN : MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire ouvre la séance et, suite à la démission de Mme Annie MARTIN, déclare installer Mme THAUVIN Christine dans ses fonctions de conseillère municipale.

# VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité (12 voix POUR et 2 voix CONTRE), le Budget Primitif 2014 du Service de l'Assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

• Section d'exploitation : 128 634,50 €

• Section d'investissement : 281 342,17 €

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIREC-TES LOCALES POUR L'ANNEE 2014 Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne

pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2014, soit :

- Taxe Habitation: 15,67 %
- Foncier Bâti : 11,77 %
- Foncier non Bâti : 39,13 %

pour un produit fiscal attendu de 359 926 €.

# PARTICIPATIONS 2014 AUX FONDS D'AIDE AUX JEUNES ET FONDS UNIFIE LOGEMENT

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, pour l'année 2014, sa participation au financement des :

- Fonds d'Aide aux Jeunes à hauteur de 0,11  $\in$  / habitant, soit 112,75  $\in$  ;
- Fonds Unifié Logement à hauteur de 0,77 € / habitant, soit 789,25 €.

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal vote, à la majorité (12 voix POUR et 2 voix CONTRE), le budget primitif 2014 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section de fonctionnement : 894 462,11 €
Section d'investissement : 630 723,04 €

### <u>DESIGNATION DES CORRESPONDANTS DE SECURI-</u> <u>TE CIVILE ET SECURITE ROUTIERE</u>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Jacky CLOUTIER correspondant de sécurité civile.

Le Conseil Municipal nomme MM. Denis BRE-TON, Jacky CLOUTIER et Didier TELLIER élus correspondants « sécurité routière »

# Tel: 02.38.36.21.84 Fax: 02.38.36.53.67 saintperesurloire@wanadoo.fr www.saintperesurloire.fr

### **COMPOSITION DES COMMISSIONS**

Suite à la démission de Mme Annie MARTIN, le Conseil Municipal modifie la Commission d'appel d'offres et le CCAS.

Le Conseil Municipal établit la liste des commissions municipales « liste électorale », « Fleurissement » et « Relations Publiques ».

# Agenda

27 juin 28 juin 29 juin 13 juillet

20 juillet 03 aout 15 aout

12 septembre

28 septembre 05 octobre

Ecole

**St Père en fête** La Guinguette

La Guinguette La Guinguette

La Guinguette Club de l'Amitié

Mairie

**St Père en fête** AMS et SPEF Spectacle de fin d'année

Fête du village / Vide grenier/ Feu d'artifice

Guinguette Guinguette Guinguette

Guinguette

Repas

Accueil des nouveaux arrivants

Vide grenier Potirando

